

Charenton

n° 294

Juin 2025

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



EN DIRECT

Stationnement : du neuf

page 12

GRAND ANGLE

Cadre de vie agréable et fleuri

page 15

RENDEZ-VOUS

Cours d'art dramatique au Conservatoire

page 26



Une classe de 6^e du collège La Cerisaie a vu sa proposition de loi sélectionnée par le jury de la 28^e édition du Parlement des enfants. Elle vise à limiter les émissions sonores des navires dans les eaux du territoire national afin de protéger la biodiversité marine. Les élèves ont été salués, en présence de leur professeur Victor Kneubühler et de la principale du collège, Geraldine Peyronneaud, par le Maire, Hervé Gicquel, et Michel Herbillon, Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne, le jeudi 15 mars et se sont déplacés à l'Assemblée nationale le mardi 19 mai et devaient y retourner le mardi 3 juin pour l'annonce des résultats. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements
des dernières semaines

8 En bref

10 Décryptage

**"Education :
coups de projecteur"**

12 En direct

15 GRAND ANGLE

*"Un cadre de vie agréable et
fleuri"*

19 Ensemble

20 Citoyens de demain



22 Au quotidien

25 Portrait Barnabé Lemeille

26 Rendez-vous

28 Agenda

30 Tribunes d'expression libre

31 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédacteur en chef** Stéphane Legras (01 46 76 47 87) • **Ont collaboré à ce numéro** David Custodio, Samy Gavman **Photos** Jean-François Deroubaix, Stéphane Legras, Nathalie Baron, Bertrand Vidailhet, Adobe Stock • **Conception Graphique** Annabelle Brietzke • **Mise en page** Cyril Doumbé, Stéphane Legras • **Impression** Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires **Distribution** Abdellatif Aïchi Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

Dernière ligne droite avant les congés estivaux, le mois de juin est traditionnellement placé sous le signe des festivités dans notre commune.

Dans les écoles, les multi-accueils petite enfance, les associations, les équipements sportifs et culturels règnent une effervescence et une convivialité qui témoignent du dynamisme de notre ville et de ses concitoyens. Pour accompagner les animations portées par les acteurs locaux, le Théâtre des Deux Rives accueille de multiples manifestations associatives.

Cette année encore, nous aurons la chance de nous retrouver pour le 21 juin dans le cadre de la Fête de la musique qui mêle des initiatives portées par la Ville et aussi par les commerçants. De nombreux commerces de proximité organisent des concerts qui animent nos rues à l'occasion du solstice d'été.

De plus, l'arrivée des beaux jours vous permettra de profiter à nouveau des espaces publics que sont le parc de l'Hôtel de Ville, le square du 11 novembre, la place des Marseillais mais également des terrasses agréables de nos restaurateurs et de notre marché alimentaire.

Je remercie les Charentonnais qui ont été nombreux à participer aux réunions publiques de quartier au cours des dernières semaines. La dernière séance en présence des élus et des conseillers de quartier se tiendra le lundi 30 juin à 19h à l'école élémentaire Valmy. Au-delà des projets d'aménagements et d'embellissement du cadre de vie, ces rencontres ont permis aussi de rappeler les nombreux dispositifs qui permettent de soutenir nos concitoyens qui rencontrent des difficultés.

En effet, le Pass' Energie, le Pass'Activités, le Pass'Sports et le Pass'Vélo aident les foyers modestes à régler, respectivement, les factures énergétiques, les activités culturelles ou ludiques des foyers monoparentaux, l'inscription à un club sportif des jeunes ou l'acquisition d'un vélo.

Depuis début 2025, le Pass'Mutuelle destiné aux familles monoparentales, aux auto-entrepreneurs, et prochainement aux jeunes de 18 à 25 ans et aux nouveaux retraités est une action appréciée pour faciliter la souscription à une mutuelle qui permet de compléter les remboursements des frais liés à la santé non pris en charge par l'Assurance Maladie.

Notre Municipalité se distingue aussi avec des actions novatrices en matière de solidarité avec la 2^e édition du Pass'Ô Vert. Ce chèque alimentaire durable permet d'acheter des fruits et légumes frais auprès de commerçants charentonnais partenaires. Cette aide, sous condition de ressources, avait été initialement ouverte aux familles monoparentales, aux retraités isolés et aux personnes reconnues en affection longue durée. La Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale viennent de décider de l'élargir aux familles avec enfant à charge dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 10 000€ par part fiscale.

Qu'on se le dise Charenton-le-Pont est une ville festive, animée, solidaire et innovante où il fait bon vivre.

Bonne lecture

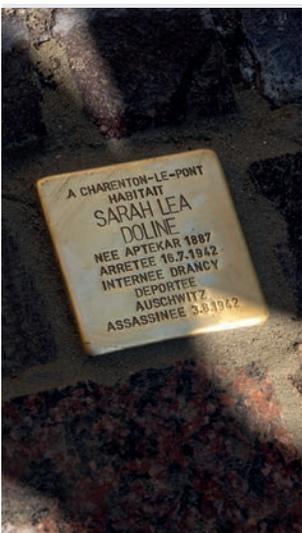
< RETOUR EN IMAGES >



SEMAINE ARMÉNIENNE | Exposition de costumes arméniens et de costumes de scène conçus par Chouchane Abello-Tcherpachian, directrice du Conservatoire Européen du Costume, et d'un tapis arménien, mascotte des journées, créé par l'Atelier Pierre Soulages... Le lundi 7 avril ont été lancées au T2R les "Journées arméniennes". On y a également retrouvé sur scène l'artiste Levon Khozian qui chante en arménien et joue d'instruments traditionnels de ce pays. Il a par ailleurs remporté l'édition 2025 de l'émission The Voice (TF1) avec son trio Il Cello. Les journées se sont poursuivies jusqu'au 16 avril. On a notamment retrouvé un concert, un buffet arménien ou encore un atelier pour enfants autour des lettres de l'alphabet arménien. L'événement était organisé par l'association Artimondia en partenariat avec la Ville, et le soutien du Rotary Club. Le lancement s'est déroulé en présence du Maire, Hervé Gicquel, et de Delphine Herbert, son adjointe déléguée à la Culture.



110^e ANNIVERSAIRE DU GÉNOCIDE DES ARMÉNIENS DE 1915 | La cérémonie s'est tenue le mercredi 16 avril au Khatchkar du square de la Cerisaie, Croix de pierre gravée, symbole de l'identité arménienne. Cette année, une plaque en l'honneur de Roger-Garbis Tcherpachian (1925-2019), entrepreneur charentonnais, qui aurait eu 100 ans cette année et avait fait don de cette œuvre hautement symbolique, a été dévoilée. La manifestation s'est déroulée en partenariat avec l'Alliance franco-arménienne du Val-de-Marne dont sa Présidente Delphine Kouyoumdjian et en présence notamment du Maire, Hervé Gicquel, de Jean-Marc Boccara, Adjoint au Maire chargé des Animations et du Monde combattant, de Michel Herbillon, Député du Val-de-Marne, d'Olivier Capitanio, Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, d'Igor Semo, Maire de Saint-Maurice, de Marie-France Parrain, Maire de Maisons-Alfort, d'associations d'anciens combattants et de membres du Conseil municipal des jeunes.



POSE D'UN PAVÉ MÉMORIEL EN L'HONNEUR DE SARAH APTEKAR

La Charentonnaise déportée par le convoi n° 12 le 29 juillet 1942 à Auschwitz-Birkenau d'où elle n'est jamais revenue, a été honorée le mardi 8 avril. Un pavé mémoriel a été posé place Aristide Briand. La cérémonie s'est tenue en présence du Maire, Hervé Gicquel, de nombreux élus et de Christophe Woehrlé, Président de Stolpersteine France. Cette association de dimension européenne pose des pavés de mémoire recouverts d'une plaque de laiton sur trottoir à la mémoire des victimes du nazisme. Cet hommage résulte d'une démarche de la famille de Sarah Apteckar à savoir Françoise Doline et Evelyne Lemberski en lien avec l'association Stolpersteine mais aussi du travail de Laurence Krongelb, professeure d'histoire et géographie à la retraite. Celle-ci est intervenue dans les établissements primaire et secondaire de la ville dans le cadre d'une action concrète de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les préjugés.



< RETOUR EN IMAGES >



COMMÉMORATION DU 80^E ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945 | Il y a 80 ans prenait fin la Seconde Guerre mondiale. Toutes les générations étaient réunies pour participer à la cérémonie pour commémorer cet anniversaire. Elle s'est déroulée au monument aux morts, place de l'Eglise, après un défilé. Hervé Gicquel, le Maire, et Jean-Marc Boccara, Adjoint au Maire chargé des Animations et du Monde combattant, étaient entourés à cette occasion de Christian Cambon, Sénateur, d'Igor Semo, Maire de Saint-Maurice, des membres des conseils municipaux de Charenton et Saint-Maurice, des représentants des associations patriotiques, des forces de sécurité, des autorités militaires et des membres des conseils municipaux des jeunes Charentonnais et Mauritiens. Des jeunes élèves du Conservatoire, des écoles Aristide Briand, Robert Desnos et Anatole France ont formé une chorale devant le monument aux morts en lien avec les équipes du conservatoire et leurs professeurs.



VISITE DU PRÉFET | Étienne Stoskopf, Préfet du Val-de-Marne, a visité la ZAC Charenton-Bercy le vendredi 14 mars. Outre le territoire de ce vaste projet d'aménagement urbain, il a également observé les travaux actuellement menés par la SNCF dans son technicentre Sud-Est Européen. Il était accompagné par le Sous-Préfet, Sébastien Humbert. Il a été accueilli par le Maire, Hervé Gicquel, et Benoît Gailhac, Adjoint au Maire délégué à l'Aménagement urbain et à la Politique de l'Habitat.

VISITE D'AIR LIQUIDE | Le Maire, Hervé Gicquel, accompagné de Pierre Miroudot, Conseiller Municipal délégué au Soutien à l'économie locale, à l'Emploi et aux Relations avec les grandes entreprises, a visité des locaux de la filiale "ingénierie et construction" d'Air Liquide le mercredi 26 mars. Ils ont notamment été reçus par Sylvain Grillon, Directeur de ce site situé 4 quai de Bercy dans le bâtiment "Rives de Bercy" et qui accueille 600 salariés.



< RETOUR EN IMAGES >



VIDE-GRENIERS DE L' AFC | Le traditionnel vide-greniers de l'Association des Familles de Charenton s'est tenu le dimanche 11 mai. Il a rencontré un franc succès. Des centaines de chineurs et de curieux, souvent venus en famille, se sont retrouvés sur la place Aristide Briand.



INAUGURATION DU 14 BIS RUE MARTY |

L'aménagement de locaux associatifs, au 14 bis rue Jean-Baptiste Marty, va permettre à l'Amicale du 3^e Age (A3A), de bénéficier de locaux adaptés aux personnes à mobilité réduite. Le nouveau site a été inauguré le mardi 6 mai en présence du Maire, Hervé Gicquel, de Chantal Lehout-Posmantier, Adjointe au Maire déléguée aux Seniors, de Lorenzo Scaglioso et des membres du bureau de l'association. Les locaux sont optimisés en matière de desserte des salles et dotés d'un ascenseur afin d'accéder à l'étage.



DISTRIBUTION DU MUGUET AUX SENIORS |

A l'occasion de la fête du travail du 1^{er} mai, le Maire, Hervé Gicquel, Chantal Lehout-Posmantier, Adjointe au Maire déléguée aux Seniors, et Pascal Turano, 1^{er} adjoint, se sont rendus à la Résidence Jeanne d'Albret pour remettre un pot de muguet à chaque résident.



BIENNALE DE DANSE DU VAL-DE-MARNE |

De la danse contemporaine dans un gymnase, ce n'est pas banal. Le spectacle participatif Loto 3 000 a investi l'espace Nelson Paillou, le dimanche 6 avril. Ce loto quasi traditionnel était un prétexte pour faire la promotion de la danse contemporaine à travers ses lots chorégraphiés. Il était programmé dans le cadre de la 23^e Biennale de danse du Val-de-Marne.



< RETOUR EN IMAGES >



FÊTE DES ENFANTS ET DES GRANDS | La manifestation qui a connu un grand succès, le samedi 17 mai, était cette année encore portée par le collectif des commerçants de la rue du Général Leclerc et soutenue financièrement par le Club Gravelle Entreprendre et la Ville. On y a retrouvé une ferme itinérante et de nombreuses animations.

FÊTE DU VÉLO | Bourse aux vélos, atelier d'auto-réparation, balades à vélo, jeux et de multiples activités comme le vélo smoothie. La petite reine a envahi la place Aristide Briand le samedi 17 mai dans le cadre de Mai à vélo. Férés de deux roues, utilisateurs quotidiens ou occasionnels, voire simples curieux, de nombreux Charentonnais, dont Aurélia Girard, Conseillère municipale chargée de la Transition écologique, ont célébré la bicyclette sous toutes ses formes.



PORTES OUVERTES À LA PARENT'AISE | Elles se sont déroulées le samedi 17 mai à l'occasion de l'anniversaire de la structure créée il y a un an. Le service Petite enfance de la Ville a proposé aux familles différents ateliers dont un parcours moteur et un atelier d'éveil sensoriel. 2, rue Etienne Méhul (quartier Bercy).



BOXE ET SOLIDARITÉ | La journée portes ouvertes de l'Académie de boxe de Charenton qui s'est déroulée le samedi 17 mai au Complexe sportif Maurice Herzog était organisée au profit de France sclérose en plaques. Organisée avec le Rotary Club satellite Paris Sud Est, on y a retrouvé des initiations et même une invitée de marque : la championne du monde Maïva Hamadouche.



KIOSQUE EN MUSIQUES | C'est l'atelier jazz du Conservatoire qui a ouvert le bal des concerts gratuits au kiosque de la place Aristide Briand, le samedi 17 mai et s'est reproduit le 24 mai. Le festival se poursuit le 21 juin avec le groupe de rock GURL et sera de retour le 20 septembre.

BOIS DE VINCENNES EN JUIN ET JUILLET
**TROIS FESTIVALS S'ENGAGENT
SUR LES NUISANCES**



We Love Green s'installe une nouvelle fois dans le Bois de Vincennes jusqu'au 8 juin. **Yardland**, le premier festival des cultures populaires se déroulera pour sa 2^e édition à l'Hippodrome de Vincennes, les 4, 5 et 6 juillet. **Peacock Society**, festival pionnier et historique des musiques électroniques en France, est lui de retour pour sa 12^e édition à l'Hippodrome de Paris-Vincennes les 11 et 12 juillet 2025.

Les représentants de la Municipalité de Charenton ont rencontré les organisateurs de ces manifestations afin qu'ils prennent des dispositions pour limiter d'éventuelles nuisances. Les organisateurs de ces événements ont pris des initiatives concrètes vis-à-vis du voisinage afin d'éviter toute gêne. Une étude d'impact a été réalisée pour chaque événement et l'intégralité des scènes sont orientées à l'opposé des habitations les plus proches. Les systèmes de diffusion sonore sont directifs pour réduire les émergences en latéral et en arrière, les contrats artistiques incluent une clause dédiée aux niveaux sonores avec la limitation de ceux en régie à des niveaux inférieurs à la réglementation, des équipes techniques sont postées à chaque régie pour vérifier l'application de cette clause. De plus, les initiateurs de ces festivals mettent en place de nombreux dispositifs, notamment concernant la gestion des déchets, de l'eau, des énergies et des transports afin d'en faire des événements aussi bien responsables que durables, dans tous les sens de ces termes.

welovegreen.fr - yardland.paris - peacocksociety.fr

CLASSEMENTS DES LYCÉES

NOTRE-DAME DES MISSIONS AU TOP

C'est tout d'abord le classement des lycées privés du Val-de-Marne établi par le journal *Le Parisien* qui mentionne l'établissement charentonnais à la 2^e place, la même que l'an passé. Réalisé à partir des données publiées par le ministère de l'Éducation nationale, ce palmarès classe les établissements selon trois critères : le taux de réussite au baccalauréat, le taux de mention et les indicateurs de valeur ajoutée des lycées (IVAL), qui permettent de mesurer la capacité à accompagner les élèves jusqu'au baccalauréat.

Ce n'est pas tout, dans le classement national des lycées privés, cette fois publié par *Le Figaro*, Notre-Dame des Missions - Saint-Pierre, se hisse à la 6^e place.

GYMNASTIQUE

DÉCOUVERTE DE LA COMPÉTITION

Le club Envol Gym a organisé le dimanche 16 mars dernier sa compétition interne annuelle. Ce fût l'occasion pour les gymnastes inscrites en loisirs de découvrir la compétition et aux parents de voir les progrès de leurs enfants. La bonne ambiance tout au long de cette journée a été récompensée par une pluie de médailles et de coupes pour les gymnastes. La prochaine date à retenir pour le club est le 21 juin pour sa traditionnelle fête de fin d'année au gymnase Nelson Paillou.

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 8 juin

PHARMACIE DU CENTRE

67 rue de Paris
Tél. : 01 43 78 78 09

Lundi 9 juin

PHARMACIE DU PLATEAU

52 rue Gabrielle
Tél. : 01 43 68 06 61

Dimanche 15 juin

PHARMACIE DES QUAIS

58 bis quai des Carrières
Tél. : 01 43 68 43 50

Dimanche 22 juin

PHARMACIE DE GRAVELLE

118 rue de Paris
Tél. : 01 43 68 18 32

Dimanche 29 juin

PHARMACIE NGUYEN QUACH

14 rue Victor Hugo
Tél. : 01 43 76 62 32

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et jours fériés en appelant le 15.

- 14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice
- le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit
 - le samedi de 14h à minuit
 - les dimanches/jours fériés de 8h à minuit

GRUPE CADENCIA DE JOGAR

**L'ASSOCIATION DE
CAPOEIRA A FÊTÉ
SES 15 ANS**



C'était le 6 avril et à l'occasion de cet anniversaire, le Groupe Cadencia de jogar, très investi pour l'épicerie solidaire Au Petit plus, a

mis à l'honneur 8 jeunes, de 7 et 13 ans. La plupart n'avaient pas 5 ans lorsqu'ils ont débuté la capoeira. Ces 15 ans marquent un investissement sportif de chacun et l'un d'entre eux est devenu instructeur et enseigne cet art brésilien à l'école Aristide Briand depuis quelques années. Il est de plus en situation de handicap lourd.

Le Pôle desSolidarités présente le
VENDREDI 27 JUIN 2025 à 18h30
à l'Espace Toffoli au 12 rue du Cadran • Charenton-le-Pont



Parcours Périnatal à Charenton-le-Pont

Prendre soin de vous et de votre famille avant, pendant et après l'arrivée de votre enfant

Programme de la soirée :

- 18h45 : Présentation d'ouverture
- 19h : Conférence Sport bien-être pour une grossesse en douceur
- Ateliers libres : Préparer l'arrivée d'un enfant dans un environnement sain (sommeil, allaitement, cohabitation avec un animal de compagnie...), les émotions du nouveau-né, quels jeux avec un tout-petit ?
- Clôture avec collation santé



Inscription via QR code ci-dessus
Renseignements : 01.45.18.36.18 - relaispetiteenfance@charenton.fr



PARCOURS PÉRINATALITÉ ET GROUPE DE PAROLE PARENT AIDANT DEUX NOUVEAUX DISPOSITIFS POUR SOUTENIR LES FAMILLES



Un parcours périnatal pour bien vivre l'arrivée de bébé

Attendre un enfant, l'accueillir, se découvrir parents... C'est une période unique, intense, bouleversante parfois. Pour accompagner les familles dans ces premiers pas, la Ville lance un parcours périnatal complet, gratuit et ouvert à tous. Ce dispositif repose sur trois piliers essentiels. D'abord, un **accompagnement personnalisé**, assuré par des professionnels de santé, de la PMI et des associations locales, à l'écoute de chaque situation, mais aussi du **sport adapté**, pour prendre soin de son corps pendant et après la grossesse. Ensuite, des **ateliers bien-être**, pour apprendre à gérer le stress, les émotions, le sommeil...

A noter que ce parcours s'inscrit dans le programme gouvernemental des "1000 premiers jours" qui court de la grossesse aux deux ans révolus de l'enfant. Rendez-vous à la soirée de lancement, le 27 juin à 18h30 à l'espace Toffoli, 12 rue du Cadran, pour découvrir le programme et rencontrer les intervenants.

Infos et inscriptions : relaispetiteenfance@charenton.fr

Un espace de parole pour les parents-aidants

Les proches aidants d'enfants en situation de handicap rencontrent de nombreux défis au quotidien. Souvent épuisés, les aidants peinent à partager leurs expériences, leurs difficultés et leurs réussites. Pour répondre à leurs besoins, la Ville ouvre un groupe de parole pour les parents-aidants : un temps rien qu'à eux, pour se retrouver et rompre l'isolement. Animé par des professionnels formés (psychologue, éducateur spécialisé, travailleur social), ce groupe se réunira chaque trimestre à la Parent'aise. Il abordera des thématiques concrètes : gestion du stress, équilibre de vie, relations avec les professionnels, démarches administratives, etc. Ce sera aussi un moment pour souffler, se sentir compris échanger avec d'autres parents, parce qu'un parent soutenu, c'est un enfant mieux accompagné.

Première rencontre le samedi 21 juin de 10h à 12h à la Parent'aise, 2 rue Etienne Méhul.



TENNIS LE DOUBLE MIXTE À LA FÊTE

Pour l'occasion, un record a été battu. Dix-sept équipes étaient en effet engagées pour l'habituelle animation double mixte du Tennis Club de Charenton. Une ambiance aussi sportive que festive a régné le dimanche 13 avril. Cette journée intergénérationnelle et conviviale s'est déroulée dans la bonne humeur et sous le sceau du fair-play. Elle s'est terminée par un repas chaleureux rassemblant plus de 45 personnes.

ASSOCIATION DANSE PASSION SPORTS

UNE FÊTE POUR LES 30 ANS

En avril, plus de 150 personnes se sont retrouvées à l'espace Toffoli pour fêter dignement cet anniversaire. Elle était animée par le professeur Estéban Chaffin, en présence du Maire Hervé Gicquel et du Président de l'association, Bernard Marignes. Danses de salon, danses en ligne et animations chorégraphiques s'y sont succédé.

De gauche à droite : Estéban Chaffin, le Maire Hervé Gicquel et Bernard Marignes.



EDUCATION

Coups de projecteur sur une jeunesse active

Dix jours sans écrans, école 0 déchets, projet théâtral ou encore partenariats avec l'UNICEF. Que ce soit dans les écoles ou les Médiathèques, les jeunes Charentonnais terminent l'année scolaire sur les chapeaux de roues.

Dix jours sans écrans

L'usage des écrans chez les jeunes, et parfois leur utilisation abusive, ne sont pas sans conséquences sur leur santé mentale notamment. Depuis 2 ans, les établissements scolaires et la Municipalité participent au défi des 10 jours sans écrans. Depuis cette année, toutes les structures de la petite enfance à la jeunesse, en passant par les structures parentalité, étaient impliquées. La conférence d'Isabelle Fillozat qui s'est déroulée le mardi 13 mai à la Médiathèque du patrimoine et de la photographie intitulée "Les écrans : et si on en parlait ?" a constitué un des points d'orgue de ces 10 jours sans écrans. Du 13 au 22 mai, dans les établissements de jeunes enfants et les établissements scolaires (écoles, lycée) se sont déroulés des cafés des parents dans un cadre bienveillant. Les enseignants ont développé des activités spécifiques comme l'école dehors, les tournois de bridge, des tournois sportifs. Au collège La Cerisaie, des défis ont été réalisés dans les classes de 5^e. Au lycée Robert Schuman, des questionnaires ont été remplis par les lycéens pour avoir une autocritique sur leurs usages des écrans et tenter de trouver des alternatives pour déconnecter quand c'est possible.

45% la part du temps dédiée aux écrans par les 6/10 ans. Elle est de **70%** chez les 11/14 ans.



Ecoles 0 déchets et lutte contre le gaspillage alimentaire

La Ville, le Territoire Paris Est Marne&Bois et Ecocityzen ont accompagné au printemps trois établissements pilotes (Aristide Briand, Conflans et Pasteur) dans l'élaboration d'un diagnostic du gaspillage alimentaire sur leurs espaces de restauration, que sont les écoles. Obligation réglementaire, gestion des déchets et sensibilisation au développement durable sont autant de leitmotiv ayant motivé la mise en œuvre de ce projet, les objectifs étant de quantifier ce gaspillage pour ensuite imaginer des actions à mener pour le réduire au maximum (actions de formation des agents, de sensibilisation des élèves, modulation de l'organisation logistique de l'approvisionnement en repas, ou encore d'organisation du fonctionnement de la cantine).

Une campagne de pesée d'une semaine a été effectuée dans chacune des cantines et un questionnaire qualitatif portant sur l'appréciation de la cantine a été complété par les élèves.

Différentes pistes d'amélioration sont apparues : proposer davantage de pesées alimentaires pour évaluer plus précisément le gaspillage sur certains produits, revoir le grammage de certains légumes au profit des féculents, étendre les salade bar, réviser les passages à la restauration pour laisser aux enfants qui en ont plus besoin la possibilité, de déjeuner, réfléchir à des espaces de restauration plus calmes.



On décompresse avec deux animations récentes

L'atelier pâtisserie parents-enfants organisé par l'accueil de loisirs de Champ des Alouettes a réuni 40 enfants, 6 parents et 2 grands-parents. Il s'est déroulé le mercredi 26 mars à l'Espace Toffoli. Le même jour, à l'occasion de la journée mondiale de l'eau, un carnaval a animé l'accueil de loisirs 4 Vents. Son titre : "Vert d'eau".



Projet théâtral autour des *Misérables*

S'approprier un texte, en l'occurrence la célèbre œuvre de Victor Hugo, en le jouant, en l'incarnant et en travaillant, ce qui n'est pas banal, avec des comédiens professionnels, dans un vrai théâtre... C'est le principe de la résidence théâtrale qui s'est déroulée tout au long de l'année, au sein des écoles Anatole France et Pasteur, en lien avec le T2R. Les élèves ont enchaîné séances et répétitions et proposeront une restitution le 16 juin à 20h, au T2R donc. (lire aussi page 27)



L'école Desnos "amie des droits de l'enfant"

Sa candidature pour le titre attribué par l'Unicef est la première du Val-de-Marne. Au démarrage du projet, les enfants ont évalué le climat scolaire et les apprentissages via des questionnaires. Les points d'attention ont porté sur la méconnaissance des droits de l'enfant, la nécessité de réaménager leurs espaces scolaires et péri-scolaires comme la bibliothèque (photo) et la cour d'école. Grâce à l'implication des parents d'élèves, enseignants et animateurs, la bibliothèque a été entièrement triée et aménagée. Les écoles qui entrent dans la démarche Écoles amie des droits de l'enfant s'engagent durant 3 années pour l'effectivité des droits de l'enfant au sein de leur communauté éducative. Il s'agit d'un processus collaboratif impliquant l'ensemble de la communauté éducative : direction, enseignants, personnel et, surtout, les enfants eux-mêmes. Grâce à une série d'étapes clés ils visent à ancrer durablement les droits de l'enfant au cœur du projet éducatif.

Prix littéraire de l'Unicef dans les Médiathèques

Une récente séance des Grandes oreilles de la Médiathèque des Quais, s'est faite avec l'UNICEF. Des livres de la sélection de son prix littéraire de la tranche 3-5 ans ont été lus. Les enfants ont ensuite réalisé une "farandole de pancartes" autour du titre Natura, dans lequel les enfants défendent la nature. Ils ont pu créer chacun leur pancarte avec les animaux et/ou plantes qu'ils souhaitent protéger.



VOIRIE

Quoi de neuf du côté du stationnement réglementé ?

Depuis le mois d'avril 2025, la Municipalité de Charenton-le-Pont a confié à la suite d'un appel d'offre la nouvelle délégation de service public relative à la gestion du stationnement à l'opérateur Indigo.

En bref

Le changement de prestataire, approuvé lors du Conseil Municipal du 5 février 2025, n'aura aucune incidence sur la tarification du stationnement puisqu'en effet les Charentonnais continueront de bénéficier d'un coût mensuel préférentiel de 24 euros pour une voiture et de 8 euros pour un deux-roues motorisé.

La société Indigo est donc désormais en charge de la gestion des horodateurs et des abonnements, ainsi que de l'accueil des usagers et du traitement des RAPO (Recours amiables).

Où réaliser vos démarches en ligne

1^{ère} étape : validez vos droits

Afin de pouvoir bénéficier d'une tarification préférentielle, vous devez préalablement valider vos droits en créant un compte sur la plateforme <https://voirie.fr.parkindigo.com/charenton-le-pont/login> ou auprès de la Maison du Stationnement située au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville.



2^e étape : une fois vos droits validés

Le site "jemegare.fr" n'étant dorénavant plus disponible, vous pourrez vous acquitter du paiement du stationnement ou de votre abonnement en vous rendant sur le site internet www.indigoneo.fr ou sur l'application Indigo Neo.

Vous avez également la possibilité de régler votre stationnement en allant sur les applications Paybyphone ou Flowbird.

La Maison du stationnement

Un accueil du public est assuré par les agents d'Indigo au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, 48 rue de Paris du lundi au vendredi. Plus d'infos sur www.charenton.fr

Téléphone : 01 46 76 48 48.

**Mail : bs940209@group-indigo.com
ou services.clients@group-indigo.com**

LE CONTRÔLE DU STATIONNEMENT DEMEURE UNE PRÉROGATIVE DE LA VILLE

Dans le cadre de cette nouvelle délégation de service public, la Municipalité de Charenton a décidé de continuer à confier le contrôle du stationnement payant à la police municipale, en l'occurrence aux agents de surveillance de la voie publique (ASVP). En effet, contrairement à ce qui est maintenant très couramment pratiqué, y compris dans les communes voisines, la ville n'a pas souhaité déléguer cette mission à un prestataire privé. Depuis avril 2025, les ASVP ont circulé à bord d'un véhicule LAPI (lecture automatique des plaques d'immatriculation) équipé de caméras pour sensibiliser sur la mise en service de cet outil intégré dans le cadre du nouveau marché, sans pour autant dresser de verbalisation. A la suite de cette phase pédagogique, le LAPI est désormais en service à compter du mois de juin 2025.

Le véhicule LAPI n'effectue que des pré-contrôles, et, une fois le numéro de la plaque d'immatriculation scanné, le système interroge automatiquement le serveur "e-ticket", qui concentre tous les renseignements relatifs aux paiements et droits de stationnement (horodateurs, application, abonnement, etc). En cas d'absence de paiement ou de droit de stationnement, et après consultation des images et vérification de toutes les informations nécessaires, un ASVP émet un forfait post-stationnement (FPS). En raison de cette procédure dématérialisée, il n'y aura plus de papillon indiquant qu'un FPS a été dressé à l'encontre d'un véhicule, et un avis de FPS sera envoyé à l'adresse du titulaire du certificat d'immatriculation. *Le système LAPI, déjà utilisé dans plusieurs grandes villes du pays, permet d'automatiser les tâches répétitives des agents et de faciliter leur mission de contrôle. Pour la collectivité, l'objectif est de permettre une meilleure rotation des véhicules, de lutter contre les véhicules ventouses et donc de favoriser un meilleur partage de l'espace public en facilitant le stationnement résidentiel des Charentonnais. Les agents de surveillance de la voie publique pourront ainsi augmenter la part du temps qu'ils consacraient à la lutte contre les dépôts sauvages et l'ensemble des incivilités du quotidien.*

RÉUNION PUBLIQUE LE 30 JUIN

La Ville à votre écoute



Le cycle de réunions publiques de quartier débuté en mars s'achève le lundi 30 juin à l'école Valmy. C'est l'occasion pour les Charentonnais de ce quartier de rencontrer le Maire, Hervé Gicquel, et la Municipalité. Ces temps d'échange permettront d'aborder les projets en cours et à venir ou encore de rencontrer les nouveaux Conseillers de quartier. Ils pourront également poser des questions ou faire des remarques qui ne resteront pas lettre morte. A titre d'exemple, des habitants ont fait lors de précédentes réunions des observations

sur le nettoyage des rues. La Municipalité les a immédiatement transmises à son prestataire. Pour rappel, le marché de nettoyage des espaces publics prévoit le lavage et balayage mécanisé des trottoirs, caniveaux et chaussées pour chaque voie de la ville une fois par semaine. Ce passage est spécifiquement renforcé en cœur de ville deux fois par semaine. Le train de lavage traite chaque jour au moins 2 secteurs de la Ville, soit en fin de semaine la totalité des espaces de la ville. Deux facteurs ont pu donner l'impression que le traitement à l'eau n'avait pas été effectué régulièrement au cours des dernières semaines ou derniers mois : lorsque les températures sont trop basses, pour des raisons de sécurité, il n'y a pas de lavage des sols. Cependant, une balayeuse et un souffleur ont à chaque fois compensé ce report de lavage des sols. L'autre élément est la modification de la règle de collecte des encombrants depuis le 1^{er} janvier qui a nécessité un temps d'adaptation.

Réunion publique pour le quartier Valmy, lundi 30 juin à 19h à l'école Valmy, 1 rue de Valmy. lafabriqucitoyenne.charenton.fr

AIDE

Pass'Électroménager

Ce dispositif est une aide locale qui a pour but de soutenir les bénéficiaires (seniors retraités et/ou en situation de handicap) du Complément mensuel de ressources versé par le centre communal d'action sociale (CCAS) dans la fourniture ou le renouvellement des équipements électroménagers nécessaires à leur vie quotidienne. Considérant que ces achats peuvent représenter un réel coût et déséquilibrer les budgets, la Ville propose, sur catalogue, de soutenir le foyer dans le rééquipement de ces produits : réfrigérateur, cuisinière électrique, micro-onde, four électrique, aspirateur, lave-linge...

Toute personne éprouvant des difficultés dans l'achat d'équipement et ne bénéficiant pas du CMR peut solliciter une aide financière en s'adressant aux assistantes sociales de l'Espace départemental des solidarités, 2 rue Louis Pergaud à Maisons-Alfort. Il est possible de contacter le CCAS pour plus d'information au 01 45 18 36 18.

USINE D'INCINÉRATION D'IVRY-PARIS XIII DU SYCTOM

La Ville attentive



La Municipalité de Charenton est très attentive au suivi de l'activité de l'usine d'incinération d'Ivry-Paris XIII du Syctom, agence métropolitaine des déchets ménagers, qui fait face à la rive sud de notre commune, en lien avec les représentants de l'Etat et de l'Agence Régionale de Santé.

Le Collectif 3R, association francilienne s'opposant à la reconstruction de l'unité de valorisation énergétique du Syctom à Ivry-sur-Seine, a récemment relayé les résultats de l'analyse intermédiaire d'une étude conduite

par l'ONG ToxicoWatch sur la concentration en polluants organiques persistants autour de 3 incinérateurs européens, dont celui d'Ivry. Cet organisme met en avant la présence de concentrations de dioxines supérieures aux valeurs limites européennes pour la sécurité alimentaire.

Le Syctom indique les limites de cette étude du point de vue de sa méthodologie scientifique. De plus, des taux élevés sont mesurés sur les points témoins pris en dehors de la zone d'influence de l'usine d'Ivry. En 2022 déjà, une étude de Toxicowatch sur les œufs de poules domestiques, avait conduit l'ARS à constater que les sols de l'unité urbaine d'Ivry étaient durablement contaminés et que la consommation d'œufs issus de ces exploitations de particuliers posait des risques pour la santé des consommateurs. Une recommandation de ne pas consommer ces œufs avait été émise et elle est toujours en vigueur. Mais aucune autorité officielle n'avait fait de lien direct entre l'usine d'incinération et

la pollution. Selon le rapport final de l'ARS fin 2023, les analyses statistiques démontraient qu'il n'existe pas de différence significative de pollution dans les sols des sites situés à proximité de l'incinérateur et les sites les plus éloignés. Autrement dit, les polluants sont partout, y compris autour de l'incinérateur.

Le syndicat rappelle que l'unité d'incinération des ordures ménagères à Ivry-sur-Seine est classée ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement). Elle est, à ce titre, soumise à une réglementation stricte de ses rejets, dont les dioxines, et respecte scrupuleusement les règles et les normes qui lui sont fixées. La nouvelle unité de valorisation énergétique qui sera mise en service à Ivry-sur-Seine en 2025, utilisera des technologies de pointe en termes de traitement des fumées.

Les élus de Charenton sont "vigilants quant à ce sujet et demeurent en lien avec les autorités publiques concernées pour suivre les activités du Syctom".

SERVICES PUBLICS

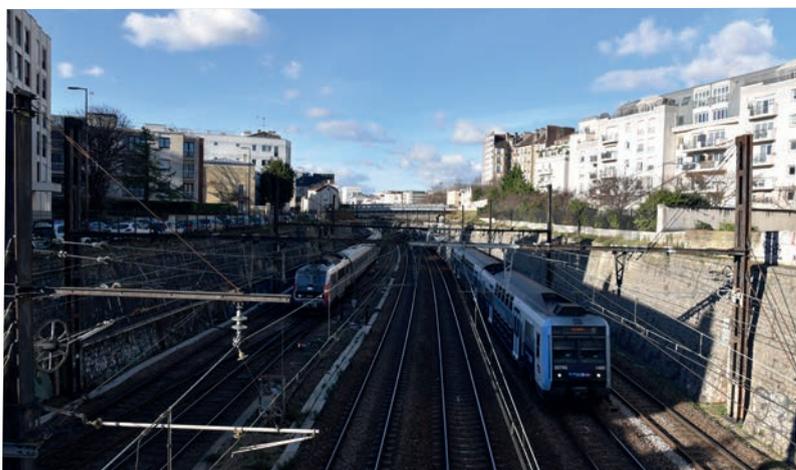
Evolution de la facturation à la rentrée

Plus simple, plus facile et harmonisée... La facturation des services au public proposés par la Ville sera modifiée à la rentrée. Ce qui change pour les Charentonnais :

- Facture unique sur laquelle apparaîtront toutes les prestations (petite enfance, enfance, Conservatoire, Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages et Espace jeunesse)
- Simplification administrative
- Meilleure lisibilité des activités facturées
- Paiement facilité pour les usagers : il pourra être effectué dans l'un des 5 lieux de règlement (Conservatoire, Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages, Centre Alexandre Portier, Centre administratif Sully, Espace jeunesse) ou par voie électronique
- Harmonisation des moyens et modalités de paiement
- Mensualisation de toutes les prestations



Ces modifications interviennent après la mise en place de plusieurs actions visant à faciliter les démarches des usagers. Citons par exemple la mise en place en 2017 de "MonEspaceCh@renton", premier guichet numérique qui permet de réaliser les démarches familiales, la mise en place (en 2020) d'une borne numérique à l'accueil au centre Alexandre Portier pour la réalisation de démarches numériques, la mise en ligne (en 2021), d'un outil de simulation du Taux de subvention individualisé (TSI) sur le site Internet de la ville ou la présence depuis 2022 de conseillers "numérique" pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives au centre Alexandre Portier et l'accès direct aux services via le site ou l'application de la Ville.



SNCF

Travaux sur les aiguillages

SNCF réseau réalise des travaux jusqu'au 24 octobre à Charenton. Huit aiguillages seront remplacés, quatre seront déposés et environ 1 000 mètres de voies seront renouvelés. Ils doivent permettre aux installations ferroviaires, vieillissantes, d'être plus sécurisées, performantes, résistantes et plus adaptées aux conditions climatiques et aux besoins des voyageurs. Ces interventions limiteront également les impacts sonores des passages des trains.

Une réunion publique s'est tenue le 22 mai à l'école Pasteur pour informer les riverains de l'impact de ces travaux. En effet même si l'entreprise fait son maximum pour réduire les nuisances sonores du chantier, les tâches et les engins utilisés pour les réaliser ainsi que les avertissements sonores pour l'annonce des circulations permettant de garantir la sécurité des équipes sur place ne seront pas sans conséquences.

Rue de Paris, les travaux se terminent

L'aménagement des pistes cyclables, réalisé par le Département du Val-de-Marne se terminera dans les prochaines semaines.

Locaux rénovés pour la police municipale

Après plusieurs mois passés dans des locaux provisoires rue de Valmy, la Police municipale devrait retrouver ces prochaines semaines son bâtiment du 8 place Henri d'Astier. Les travaux de rénovation ont notamment permis de doubler la surface du Centre de supervision urbaine dédié à la vidéoprotection et la création de plusieurs salles. Nous reviendrons en détail sur ces améliorations dans notre prochain numéro.

Un cadre de vie agréable et fleuri

Outre les récentes créations d'espaces verts, comme le Parc de l'Hôtel de Ville qui a été inauguré le samedi 5 avril, Charenton agit toute l'année pour offrir à tous les habitants un cadre de vie de qualité tout en favorisant la biodiversité. Cela passe par un choix d'essences raisonné, une utilisation économe de l'eau ou la non utilisation de produits phytosanitaires.





ESPACES VERTS DANS TOUS LES QUARTIERS

Ce sont les deux réalisations les plus importantes : la création du Parc de l'Hôtel de Ville (lire ci-contre) et la requalification du square du 11 Novembre 1918 (lire ci-dessous). Elles s'intègrent dans la politique de la Ville visant à développer ses espaces verts et soigner son fleurissement. Cela grâce à des vivaces plantées en pied d'arbres, et dans les parterres comme ceux des places Henri IV et Aristide Briand dont la déminéralisation de cette dernière a été entamée il y a deux ans, ou encore ceux de la place des Marseillais, elle aussi déminéralisée, tout comme celle de la place de la Coupole prochainement lancée.

Au printemps, ce sont aussi les bulbes (narcisses, tulipes), par exemple place Valois, qui ont fleuri et offert une vaste palette de couleurs. Ici, les conseillers de quartier avaient en effet demandé que soit mise en valeur la fontaine. Il s'agit principalement de bulbes dits naturalisables c'est à dire qui refleurissent chaque année. Aucun quartier n'est oublié, même les plus excentrés.

Tous les âges sont concernés. Les plus jeunes disposent par exemple des nouvelles structures de jeux des squares du Cardinal de Richelieu et du 11 Novembre 1918. Enfin, des aménagements "verts", peuvent être réalisés lors de travaux de voirie, comme récemment avec l'aménagement des pistes cyclables rue de Paris, ou il y a deux ans rue du Pont. *"Les espaces verts sont interdits aux chiens. Ils contribuent au maillage de la ville par notre trame verte permettant une meilleure continuité écologique et un encore meilleur accueil de la biodiversité en ville, tant faune que flore"*, rappelle Marie-Hélène Magne, Adjointe au Maire déléguée au Développement durable et à l'Écologie urbaine.



SQUARE DU 11 NOVEMBRE 1918 RÉAMÉNAGÉ

L'inauguration du square totalement métamorphosé s'est déroulée, en présence de nombreuses familles, le samedi 12 avril. Les plus jeunes étant par exemple conviés lors d'une chasse aux œufs, à retrouver le lapin perdu. Cette transformation d'envergure permet, elle aussi, d'offrir un cadre de vie plus vert, apaisé et convivial. Elle facilite notamment les circulations douces et crée une véritable connexion avec le parc de Conflans.



L'inauguration s'est faite en présence d'Hervé Gicquel, Maire de Charenton et Vice-Président du Conseil départemental, de Sophie Deschiens, Présidente d'Île-de-France Nature et de Sébastien Humbert, Sous-Préfet de Nogent-sur-Marne et de nombreux élus. Cet espace vert a été réalisé avec le concours financier de l'État à travers le Fonds Vert et l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Région Ile-de-France et Ile-de-France Nature, la Métropole du Grand Paris et le Département du Val-de-Marne.



INAUGURATION DU PARC DE L'HÔTEL DE VILLE

Samedi 5 avril, plus de 700 Charentonnais ont découvert le nouveau parc de l'Hôtel de Ville à l'occasion de son inauguration. Elle ne fut pas que protocolaire puisqu'elle était aussi festive : on retrouvait une ferme pédagogique, des ateliers, une ludothèque et des lectures de contes. Aménagé le long du bâtiment, le parc transforme une ancienne dalle bétonnée faisant office de parking en un vaste espace de verdure accessible, apaisé et durable. Ce projet structurant et ambitieux de renaturation urbaine d'une superficie de 2 100 m², offre désormais aux Charentonnais un lieu de détente, de promenade et de lien social. Pensé comme un véritable îlot de nature, il comprend de vastes zones engazonnées, un aménagement paysager soigné et une liaison piétonne entre la rue de Paris et la rue de Sully. Le parc pourra ponctuellement accueillir des animations ouvertes au grand public. Une ferme pédagogique, en cours de développement, viendra en juin enrichir l'expérience des visiteurs. Elle accueillera de petits animaux dont des poules afin de sensibiliser les plus jeunes à la nature et à la biodiversité, Enfin, le site est intégré au réseau de vidéoprotection de la Ville afin d'assurer la sécurité de tous les usagers.

D'un coût total de 1 087 084€ TTC, cette opération a pu bénéficier du soutien actif de plusieurs partenaires institutionnels (588 851€ de subventions) : Métropole du Grand Paris, Département du Val-de-Marne, Île-de-France Nature et l'Etat via l'Agence de l'Eau Seine-Normandie / Fonds Vert.

Horaires : de 7h à 19h du lundi au vendredi et de 10h à 19h les samedis et dimanches.



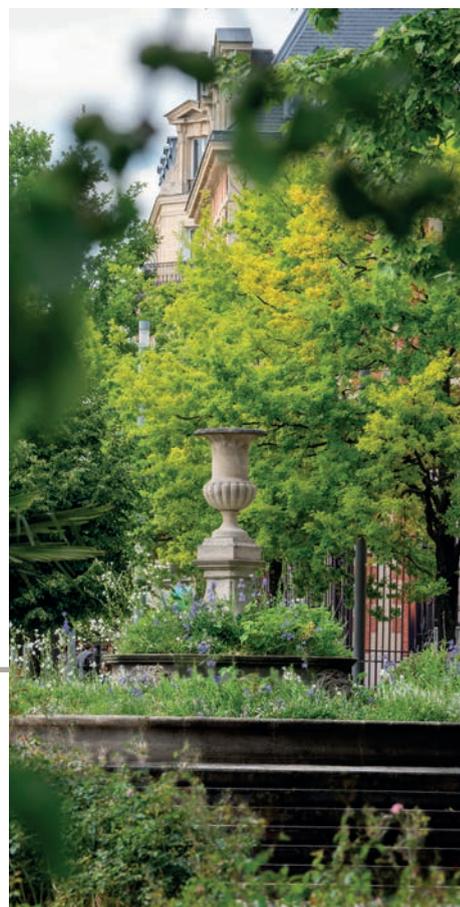
Coupage symbolique du ruban par Hervé Gicquel, Maire, Marie-Hélène Magne, Adjointe au Maire déléguée au Développement durable et à l'Écologie urbaine, Michel Herbillon, Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne, Olivier Capitanio, Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne, Olivier Blond, Vice-président d'IDF Nature et Délégué spécial de la Région, Romain Maria, Conseiller Régional, Marie France Parrain, Maire de Maisons-Alfort et des élus charentonnais.



DÉMARCHE ÉCOLOGIQUE

A travers ses choix, la Ville favorise la biodiversité pour le bien-être de tous. Exemples :

- Zérophyto (aucun traitement chimique) sur l'ensemble des espaces publics de la commune
- Recours à des systèmes d'arrosage automatiques économes en eau
- Installation de cuves de récupération des eaux à l'occasion de la réhabilitation du terrain de football du stade Henri Guérin
- Plantation d'espèces nourricières pour la faune
- Développement de zones de prairies mellifères
- Installation de nichoirs à oiseaux et d'hôtels à insectes



En chiffres

Plus de **7 hectares**
d'espaces de nature publics

2200 arbres accompagnent
bâties et voiries et ornent
parcs et jardins

Plus de **100** essences plantées



VERTUS VÉGÉTALES

L'arbre, au-delà de sa valeur esthétique, est aussi un purificateur d'air, un puits de carbone, un climatiseur naturel ou encore une oasis de biodiversité. L'herbe ou la fleur vont, de leur côté, nourrir les pollinisateurs qui assurent la fructification, ou servir de refuge aux auxiliaires des jardins comme les coccinelles qui protégeront les roses en dévorant les pucerons qui souvent y prennent place.



LABEL

Bientôt Ville amie des animaux ?

Plusieurs dispositifs et sensibilisations ont été mis en place par la Ville dans le domaine animal. Charenton peut donc prétendre au label Ville amie des animaux attribué par la Région Ile-de-France.

Incitation à la stérilisation des chats

Faire stériliser son chat ou sa chatte protège l'animal contre de nombreuses pathologies dont certaines sont mortelles, prolonge son espérance de vie, aide à maintenir l'équilibre des écosystèmes, désengorge les refuges pour animaux et permet de lutter contre la prolifération féline.

Un poulailler pour le parc de l'Hôtel de Ville

Cinq poules devraient rejoindre le 18 juin le poulailler qui sera aménagé dans le nouvel espace vert. Il s'agit d'un partenariat pédagogique avec les écoles et les accueils de loisirs de la commune pour que les enfants puissent observer les animaux.



Médiation animale dans les crèches

Sensibiliser les enfants aux bons soins à apporter aux animaux : c'est un des objectifs des interventions de la Ville dans les structures de la petite-enfance. Le vendredi 18 avril, elle s'est par exemple déroulée au multi-accueil des Bordeaux avec des gerbilles (petits rongeurs de la famille des Muridés). Mais il peut aussi s'agir de prévention à la morsure de chiens en apprenant à bien se comporter avec les animaux.

Ne pas abandonner les animaux au moment de partir en vacances

C'est triste à dire, mais il est nécessaire de le rappeler alors que la France est le pays d'Europe où l'on abandonne le plus les animaux, avec 100 000 abandons par an : les animaux ne sont pas des objets.

Croix Rouge : initiation aux premiers secours

La Croix Rouge a relancé ses formations aux premiers secours dans les écoles, le jeudi 10 avril à Desnos. Cette action de prévention à laquelle 80 élèves de CE2 et CM2 ont participé leur a appris les premiers gestes à prodiguer à une personne qui semble en danger. L'un d'eux étant de la mettre en position latérale de sécurité et bien sûr d'appeler les secours.



COMPOSTEUR

Le samedi 22 mars, le nouveau composteur au parc de Conflans a été inauguré. Il est géré par "Les Semeurs du Pont" (mail : contact@semeursdupont.fr).



DISTINCTION

Médaille de la Ville

Il prendra sa retraite en fin d'année scolaire. Philippe Vella, à la tête du groupe scolaire Notre-Dame-des-Missions s'est vu remettre la médaille d'or de la Ville par le Maire, Hervé Gicquel. La cérémonie s'est déroulée le lundi 5 mai en présence de Sylvain Drouvillé, Adjoint au Maire délégué à l'Enfance et à l'Education, et d'Elise Longuève, Conseillère municipale aux partenariats Education-Culture.

ANNIVERSAIRE

Lors de son assemblée générale qui s'est déroulée le 1^{er} avril, l'épicerie Solidaire Au Petit plus a fêté ses vingt ans.

APPEL À BÉNÉVOLES

L'association Etincelles et Radicelles est en quête de volontaires pour participer à l'organisation de ses Repair Cafés.

Contact : etincellesetradicelles@gmail.com



Soirée Jeunes talents



Régulièrement, le service municipal de la Jeunesse permet aux jeunes talents charentonnais de monter sur la scène de leur espace. Une occasion précieuse de prendre le micro et de se confronter au public. Ce fut ainsi le cas le samedi 5 avril où plusieurs élus faisaient partie du jury : le Maire, Hervé Gicquel, Murielle Minart, Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse, et Pierre Miroudot, Conseiller municipal délégué.



Kapla

Une animation autour de ce jeu de construction s'est tenue le mercredi 9 avril à l'accueil de loisirs Aristide Briand. Une centaine d'enfant, du CP au CM2, ont élaboré de nombreux chefs-d'œuvre : pieuvre, Tour Eiffel, pont et son train ou encore girafe...



Courses solidaires



Des dizaines d'élèves des écoles Robert Desnos et Port-aux-Lions se sont amicalement mesurés le vendredi 16 mai sur la piste Stéphane Diagana. Cette course solidaire était organisée au profit de l'ONG Action contre la faim. La veille, et cette fois au parc de Conflans, ce sont les élèves de Notre-Dame-des-Missions qui avaient chaussé leurs baskets.



Daphné Dejay à Port-aux-Lions

L'artiste charentonnaise a accompagné les enfants de l'accueil de loisirs pour réaliser une œuvre collective haute en couleurs et pleine de vie. L'intervention empreinte de créativité s'est déroulée début avril.





Berthe Libers

Projet Convoi 77

Pour la 4^e année consécutive le projet Convoi 77 a été porté par Nathalie Baron, enseignante d'histoire du collège La Cerisaie. Cette année 15 élèves volontaires de 3^e ont rédigé les biographies de deux sœurs : Berthe et Fanny Libers. A partir de documents d'archives les élèves ont retracé la vie de ces deux rescapées du dernier grand convoi de déportation parti le 31 juillet de Drancy vers le camp d'Auschwitz-Birkenau. Grâce aux informations fournies par leur petite-nièce, avec laquelle des échanges ont eu lieu durant l'année, les biographies permettent de retracer le parcours de cette famille originaire de Pologne et de Russie installée à Paris dès 1904. Les biographies de Berthe et de Fanny, ainsi que celles rédigées les années précédentes, sont consultables sur convoi77.org/deportes/ (taper La Cerisaie dans l'onglet de recherche).



Fanny Libers

Forum des métiers

Le Forum des métiers du collège La Cerisaie s'est tenu le mercredi 9 avril. Afin de guider les élèves dans leur réflexion personnelle sur leur orientation les classes de 4^e ont pu rencontrer des professionnels de tous horizons qui leur ont présenté leur parcours. Sous la forme d'un speed-meeting, chaque élève a échangé avec trois professionnels dans des domaines aussi variés que le journalisme, l'hôtellerie, la plomberie, le BTP, le paramédical, l'enseignement, les métiers d'art ou l'informatique. Guidés par leurs professeurs principaux les élèves ont ensuite commencé à réfléchir au stage en entreprise qu'ils devront effectuer durant leur année de 3^e.



Rencontre avec Esther Senot



Déportée à Auschwitz-Birkenau par le convoi 59 le 2 septembre 1943 à l'âge de 15 ans, elle a présenté aux élèves son parcours. La rencontre avec les élèves de deux classes de 3^e s'est déroulée le lundi 19

mai au T2R. Esther Senot a pu répondre à leurs questions, prolongeant ainsi le travail effectué en cours d'histoire autour de la Seconde Guerre Mondiale. Autrice d'une autobiographie intitulée "La petite fille du passage Ronce" Esther Senot, est une des dernières survivantes des camps. Aujourd'hui âgée de 97 ans, elle met un point d'honneur à transmettre aux jeunes générations le souvenir de cette période tragique de l'histoire européenne et française. Ce temps d'échange chargé d'émotion a fait l'objet d'une captation vidéo par les Archives départementales du Val-de-Marne, bientôt consultable en ligne, afin de perpétuer ce devoir de mémoire.

Schuman brille au concours Plaisir d'écrire de l'Amopa

Les prix de ce concours organisé par l'Association des membres de l'ordre des Palmes académiques ont été remis le mercredi 14 mai à Saint-Maur-des-Fossés. De nombreux lycéens de Robert Schuman ont été récompensés.

Prix Expression écrite

Classe de 1^{ère},
1^{er} prix : Myriam Hassen

Prix Jeune Nouvelle

Classe de 2^{de},
1^{er} prix ex-aequo : Sao Mai De Marrez ;
2^e prix ex-aequo : Laly Megret ;
3^e prix ex-aequo : Maelline Couteau-Didier
Classe de 1^{ère}, 2^e prix ex-aequo : Romane Renault
Classe de Terminale, 1^{er} prix ex-aequo : Solveig Quesne

Prix de Poésie :

Classe de 2^{de}, 3^e prix ex-aequo : Océane Contant-Verhiep
Classe de 1^{ère}, 1^{er} prix ex-aequo : Eline Mouisset Ferrara et Vincent Obert ;
2^e prix ex-aequo : Shana Hayat ; 3^e prix ex-aequo : Nadia Tirel Ariguel
Classe de Terminale, 3^e prix ex-aequo : Shally Tubiana



BANOTE CLUB

Un club de sport juste pour... elles

C'est au 113 rue de Paris que Susie Williams a choisi d'implanter le Banote Club, un studio de fitness 100 % féminin. Un choix évident : plus de 350 habitantes du Val-de-Marne fréquentaient déjà son premier lieu, niché à Paris. Le concept ? Offrir un espace sur mesure pour les femmes, où l'on vient sculpter son corps et renforcer son mental grâce au "Lagree". Il s'agit d'une méthode hybride, entre Pilates, musculation et cardio, qui sollicite les muscles profonds via des mouvements lents et maîtrisés sur une machine appelée le "Microformer". Résultat : un entraînement court, intense, pour des effets rapides sur la silhouette, la souplesse et l'endurance. Ex-gymnaste et passionnée de danse, Susie découvre cette discipline à 27 ans et y trouve une alternative intéressante aux sports classiques.

Avec Banote, la fondatrice a voulu créer un sanctuaire à l'opposé des salles traditionnelles. Ici, on s'exprime librement, on s'habille comme on veut, on se sent chez soi. "La bienveillance du lieu, les cours et l'énergie du groupe favorisent un sentiment d'appartenance", conclut la jeune femme.

Un an après son lancement, Banote Club affirme son identité et de nouveaux projets d'installation sont en préparation. En attendant, les Charentonnaises ont trouvé une nouvelle adresse bien-être.

Banote Club, 113 rue de Paris. Plus d'infos : contact@banoteclub.com. Ouvert du lundi au jeudi de 10h à 14h et de 17h30 à 20h30, le vendredi de 10h à 14h et le dimanche de 10h à 14h et de 17h30 à 19h30.

Polices Municipale et Nationale mobilisées contre l'insécurité routière



Le 29 avril, leurs effectifs, avec des agents dépêchés notamment de Créteil ont conjointement organisé une importante opération de contrôle routier à la hauteur du 43 avenue de Gravelle. Seize agents au total, dont 4 motards, ont été mobilisés. A cette occasion, une soixantaine de véhicules ont été contrôlés (voitures légères, utilitaires, deux

roues motorisées et EDPM) et des conducteurs en infraction ont été verbalisés. De plus, de nombreux rappels à titre préventif ont été effectués auprès des conducteurs de voitures, de motos mais aussi de vélos et de trottinettes. Le non-respect du code de la route est l'une des principales causes d'accidents mortels en France.



MOBILITÉ

La carte améthyste devient le "Navigo Liberté +"



Dès le 1^{er} octobre 2025, le forfait Améthyste sera remplacé par un nouveau dispositif de remboursement des frais de transport. Ce dispositif reposera sur le Pass Liberté+ d'Île-de-France Mobilités (IDFM), qui permet aux usagers de payer uniquement les trajets effectués et de recevoir une facture mensuelle.

Le Département du Val-de-Marne proposera un remboursement des trajets effectués avec le Pass Liberté+, dans la limite de 200€ par an. Le remboursement sera accordé sur la

base des dépenses réelles engagées. valdemarne.fr/a-votre-service/deplacement/transports/amethyste-0

Arrêt progressif du forfait Améthyste :

- Les demandes de renouvellement ou de nouvel abonnement au forfait Améthyste se sont arrêtées depuis le 15 mars 2025.
- Les derniers forfaits accordés sont valables jusqu'au 30 avril 2026, au plus tard.

Les avantages du Pass Liberté + :

- Aucun frais d'adhésion ou de dossier
 - Paiement des trajets à l'unité, sans engagement ni période minimum
 - Tarifs avantageux :
 - Ticket Métro-Train-RER : 1,99€ au lieu de 2,50€
 - Ticket Bus-Tram : 1,60€ au lieu de 2€
 - Un seul trajet décompté pour les correspondances fer-bus
- A retirer auprès de la RATP.

KEVLHER

Nouvelle boutique de prêt-à-porter masculin

Récemment, une nouvelle adresse élégante et chaleureuse a vu le jour au centre commercial Bercy 2. Kevlher, boutique de vêtements pour hommes, fondée par Zoubida Abouanane (à gauche sur la photo), propose bien plus que du prêt-à-porter : une véritable expérience personnalisée.

Ouvert en début d'année, Kevlher s'adresse aux hommes soucieux de leur allure, qu'ils cherchent un costume de mariage, une tenue de travail ou simplement des pièces bien coupées pour le quotidien. Le concept va plus loin qu'une simple boutique : ici, on prend le temps. Dans un espace baptisé Le Temps d'une pause, les visiteurs peuvent déguster un café, un thé ou quelques douceurs, le tout dans une ambiance conviviale. "Nous proposons aussi des services de confection sur mesure, garantissant ainsi un ajustement parfait pour chaque occasion et à prix étudiés", explique la gérante du magasin.

Également chanteuse à ses heures perdues, Zoubida a imaginé ce lieu après un parcours riche dans le textile. Originaire de la région parisienne, elle a choisi Charenton pour son dynamisme, son cadre agréable et le potentiel de Bercy 2. Soutenue par l'équipe du centre, elle a su donner vie à ce projet à taille humaine, où l'écoute et le conseil priment. Les clients peuvent même bénéficier de rendez-vous personnalisés. Bientôt, le magasin comptera un espace mode dédié aux femmes.

Kevlher, centre commercial Bercy 2. Du lundi au samedi de 10h à 20h.



Le Club Gravelle Entreprendre doublement généreux

Si Octobre rose, campagne de sensibilisation et de lutte contre le cancer du sein, s'est déroulée à l'automne, c'est quelques mois plus tard que les commerçants et artisans du Club Gravelle Entreprendre ont remis un, gros, chèque à l'Institut Curie. Il était le fruit des dons et des recettes des ventes caritatives recueillies et se montait à 9134,50 euros.

Par ailleurs, en mars, toujours au profit de l'Institut Curie, des membres de l'association se sont mobilisés dans le cadre d'Une Jonquille contre le cancer. Ils ont recueilli 1 200 euros.

Ateliers numériques à la direction de l'Economie et de l'Emploi (DEE)

Animés par des agents d'accompagnement numérique et d'accès aux droits du Pôle Santé Solidarité de la Ville depuis mai dans les locaux de la DEE, ils sont notamment destinés aux demandeurs d'emploi mais aussi à d'autres bénéficiaires identifiés par le Pôle Santé Solidarité et ses partenaires sociaux institutionnels et associatifs.

Direction de l'Economie et de l'Emploi, 12 rue du Cadran, tél. : 01 46 76 50 00.

LE GRAZIE



Une nouvelle vie pour le restaurant italien de l'avenue Jean Jaurès

Passez 10 minutes dans le restaurant italien qu'il vient de reprendre avenue Jean Jaurès, et quatre ou cinq habitants ou commerçants du quartier viendront le saluer. Mourad Khales en est une figure.

Déjà à la tête du Refuge dans la même rue, il vient de s'associer avec un de ses employés, Hacène Souded, pour reprendre Chez Tonino dont le patron prenait sa retraite. Ils l'ont rebaptisé Le Grazie, avant de lui donner un petit coup de neuf et de rouvrir début mai. "Nous proposons toujours pizzas et pâtes fraîches, toujours avec le même chef. Nous avons simplement un peu réduit l'offre pour qu'elle soit d'encore meilleure qualité", explique Mourad. Si au Refuge le couscous est de légende, Le Grazie est l'occasion de "s'ouvrir à une nouvelle cuisine".

Et visiblement avec talent. Halim, plombier et voisin, déjà habitué du Refuge : "Je suis venu dès le premier jour, outre les plats de qualité, j'y ai retrouvé l'accueil chaleureux et l'ambiance agréable." D'autres clients louent la finesse de la pâte des pizzas. Pour les amateurs certaines peuvent être emportées.

Le Grazie, 32 avenue Jean Jaurès, du mardi au dimanche de 12h à 15h et de 19h à 23h, réservation conseillée au 09 82 70 25 92.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Charenton poursuit son engagement avec les pharmacies et les commerces partenaires



Depuis le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la Ville déploie une campagne d'information pour sensibiliser et aider les victimes ainsi que les témoins de violences. A cette campagne d'information, s'ajoute l'adhésion de Charenton au dispositif national "Demandez Angela", un outil de prévention et de protection contre le harcèlement et les violences sexistes dans l'espace public. Le dispositif "Demandez Angela" permet à toute personne se sentant en insécurité, menacée ou harcelée dans l'espace

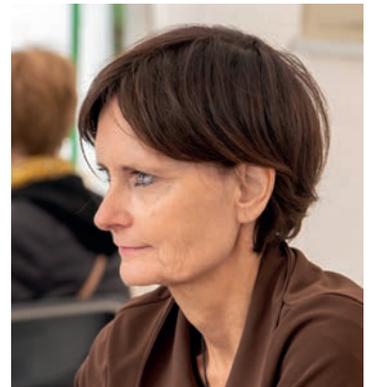
public de trouver refuge dans un lieu sûr en utilisant cette phrase code. Les commerces, établissements et services publics partenaires, identifiables grâce à un autocollant apposé sur leur vitrine, s'engagent à accueillir, écouter et accompagner les personnes concernées vers les solutions adaptées à leur situation.

Huit pharmacies sur les 9 que compte Charenton et 28 commerces ont été les premiers établissements à rejoindre ce réseau solidaire qui, chaque jour, s'accroît. Pour les reconnaître, rien de plus simple : ils arborent à leur entrée ou sur leur devanture un macaron "Angela".

Pour plus d'informations sur le dispositif "Demandez Angela" et la liste des établissements partenaires, rendez-vous sur le site internet de la Ville.

Disparition

Frédérique Mouriot, qui travaillait et vivait à Charenton est décédée le 10 mai. Elle était notamment la créatrice de l'Espace 24, spécialisé dans le bien-être. Toutes nos condoléances à sa famille.





BARNABÉ LEMEILLE

À tout juste 20 ans, le Charentonnais incarne la créativité spontanée d'une génération qui se raconte par l'image. Jeune réalisateur autodidacte, charentonnais d'adoption, Barnabé Lemeille vient de signer *Hypersensible*. Ce court-métrage était en lice au Nikon Film Festival, tremplin reconnu du cinéma émergent. Son film met en scène Kylian, un garçon très singulier : il ressent physiquement les émotions et douleurs de ce qu'il regarde à l'écran. Un point de départ original, prétexte à une comédie douce-amère sur l'amitié et la perception du monde, portée par les acteurs Pierre Gommé et Aboudou Sacko. *"Hypersensible est un sujet qui me concerne, comme bon nombre de personnes aujourd'hui. Il me semblait donc important d'ouvrir une brèche"*, confie le jeune homme.

Inspiré par des cinéastes comme Daniel Kwan et Daniel Scheinert, (*Everything Everywhere All At Once*), Barnabé joue avec les codes : animation, décors symboliques, effets visuels expressifs. Au final, le résultat est à la fois drôle, inventif et touchant.

Né dans les Hautes-Alpes, passionné depuis l'enfance aussi bien par la photo que la vidéo, Barnabé a tout appris par lui-même : premiers courts-métrages en stop-motion, stages en télévision locale, projets associatifs, et aujourd'hui, une activité professionnelle dans les cinémas du réseau Cin'Valley. S'il vit désormais en Ile-de-France, il n'a pas perdu de vue ses attaches ni ses envies de retour au Sud pour de futurs projets.

Avec *Hypersensible*, Barnabé Lemeille signe un premier film sincère et décalé.

Disponible sur YouTube : youtu.be/dc49eSalLaY.

SCÈNE

Cours d'art dramatique au Conservatoire

Il est dispensé depuis deux ans et ses séances se déroulent au T2R. Car un de ses objectifs est bien d'accompagner les prestations scéniques d'élèves du Conservatoire qui y suivent un cursus musical. On retrouve deux groupes, chaque mercredi, l'un constitué de collégiens, l'autre de lycéens. Sous la houlette de Florian Goetz, professeur diplômé d'Etat d'enseignement du théâtre et qui faisait partie de la programmation de cette saison du théâtre, ils "apprennent des savoirs faire, à être bien sur scène, y parler, ou jouer debout de leur instrument", explique-t-il. L'objectif est ainsi qu'ils s'approprient le plateau qu'ils utilisent leur corps "non comme un chanteur mais comme un comédien en travaillant des textes classiques ou contemporains et en ayant recours à l'improvisation". Il est aussi question de postures, d'estime de soi et des autres puisqu'il s'agit d'une pratique collective. Florian : "Je suis très attaché à l'idée de faire à plusieurs et au concept de troupe." S'il a été créé au sein du Conservatoire, il n'est pas nécessaire d'y être inscrit ni même d'être musicien pour suivre ce cours d'art dramatique.

Inscriptions pour l'année scolaire 2026/2026 jusqu'au vendredi 28 juin en retirant puis déposant les fiches d'inscription et de réinscription uniquement au secrétariat du Conservatoire André Navarra, 1 allée des Tilleuls. Tél. : 01 46 76 48 90.



ANIMATIONS

Tous au club seniors

Suite au succès des deux premières éditions, "Tous au club seniors" renouvelle son offre d'activités à partir du lundi 7 juillet, pour tous ceux qui souhaitent rester actifs tout en s'amusant durant la période estivale.



Profitez du beau temps, découvrez de nouvelles passions ou simplement détendez-vous. Il y en aura pour tous les goûts, avec des activités physiques, ludiques, ou culturelles. Ces moments seront l'occasion pour les seniors de se retrouver, d'échanger et de partager des moments conviviaux.

N'hésitez pas à explorer toutes les possibilités et à vous lancer dans de nouvelles aventures.

Le programme sera disponible dès le 1^{er} juillet dans les différents lieux publics municipaux, tels que l'accueil de la mairie, le CCAS au centre Alexandre Portier, les médiathèques ou encore la Résidence autonomie Jeanne d'Albret.

Charenton Culture

PLACE ARISTIDE BRIAND - SAMEDI - 11H

KIOSQUE EN MUSIQUES

Concerts gratuits

- 17 MAI
Atelier jazz du conservatoire
- 24 MAI
Atelier jazz du conservatoire
- 21 JUIN
Groupe de rock GURL
- 20 SEPTEMBRE
Harmonie de Vincennes
- 4 OCTOBRE
Harmonie de Créteil

Charenton ma ville

CONSERVATOIRE

Soirée à l'Espace jeunesse

Elle se déroulera le vendredi 13 juin à 19h30 autour d'un projet pédagogique titré "Divertissements à la cour de Louis XIV". Il réunira les classes de luth, flûte traversière, chant et théâtre du Conservatoire.

1^{ère} partie, "Fabuleux La Fontaine" : fables récitées, chantées et mises en musique par les contemporains du Roi Soleil.

2^e partie, "Un Bal à Versailles" : contredanses jouées par les élèves et dansées par le public, à l'issue d'une initiation.

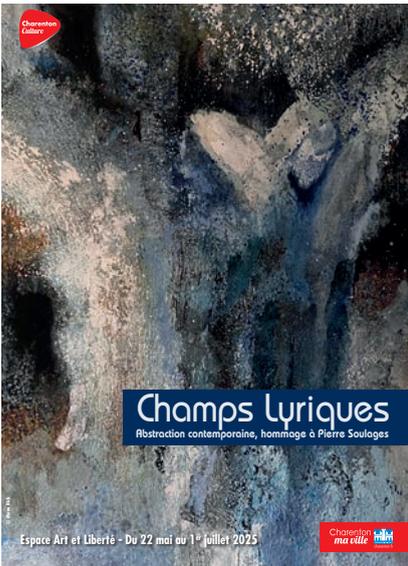
7 bis quai de Bercy.

T2R

C'est la faute à Voltaire

Cette création théâtrale de la Compagnie Idiomecanic Théâtre est issue d'un travail avec les écoles élémentaires Pasteur et Anatole France. La compagnie, dont la cofondatrice est Julie Timmerman, autrice, metteuse en scène et comédienne, est en Résidence territoriale et artistique en milieu scolaire sur la saison 2024-2025 au Théâtre des 2 Rives.

Quatre classes des écoles (105 élèves) ont suivi des ateliers artistiques en partenariat avec le Conservatoire André Navarra et le danseur Massamba Djibalene autour des *Misérables* de Victor Hugo. La création du spectacle *C'est la faute à Voltaire*, soutenue par la DRAC Île-de-France, se jouera le 16 juin à 20h au T2R, 107 rue de Paris.



ESPACE ART ET LIBERTÉ

Champs lyriques, abstraction contemporaine

Son vernissage s'est déroulé le jeudi 22 mai et elle est encore visible jusqu'au mardi 1^{er} juillet. L'exposition *Champs lyriques, abstraction contemporaine* rend hommage à Pierre Soulages. Il fut un des pionniers en France de ce courant artistique. L'art abstrait lyrique prône une liberté plastique absolue pour mieux exprimer les émotions pures dont Kandinsky fut l'initiateur dans les années 1920. Faire une image abstraite n'est-ce pas contradictoire ? Peut-on définir précisément les frontières entre abstraction et figuration ? Des questions soulevées par une sélection de peintres abstraits contemporains reconnus.

**Jusqu'au 1^{er} juillet, entrée libre du mardi au vendredi de 13h à 18h
et samedi de 10h à 12h et 13h à 18h**
Atelier en famille, samedi 7 juin à 15h30



MÉDIATHÈQUES

Exposition de livres d'artistes

Titree *Leporello*, elle présente les livres d'artistes des élèves de l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages.

Jusqu'au samedi 14 juin à la médiathèque des Quais, 36 quai des Carrières.



LES CHARENTONNAIS ONT DU TALENT

Paul Chevenot publie *Mémoires d'un architecte du XX^e siècle*

Architecte par vocation depuis 1960, Paul Chevenot a de multiples projets et réalisations à son actif. Au fil des chantiers il semble s'être construit lui-même. Cette édification n'est pas exclusive de l'architecte. Elle concerne tout homme de bonne volonté qui se réclame d'un humanisme universel.
Editions Nombre 7

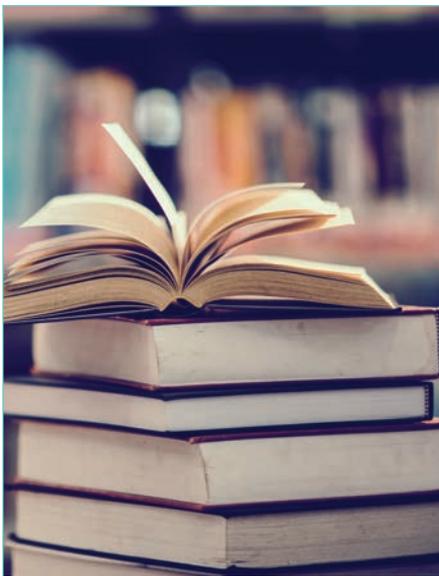
★ Agenda ★

Braderie de la Bibliothèque pour tous

Samedi 14 juin
★ 146 rue de Paris

Elle est l'occasion d'acquérir des livres à petits prix. La traditionnelle braderie de la Bibliothèque pour tous est de retour à la mi-juin. Plus de 200 ouvrages en parfait état seront proposés. Y voir un bon moyen de faire le plein de lectures pour la période estivale en permettant à la Bibliothèque d'acheter des nouveautés.

De 10h à 18h sans interruption.



Vide-greniers du Lions Club

Samedi 14 et dimanche 15 juin
★ Place Aristide Briand

Pendant deux jours, dans une ambiance familiale et conviviale, on pourra partir en quête de trésors. Pour sa 30^e édition, le vide-greniers du Lions Club devrait accueillir des dizaines d'exposants. On y retrouvera même buvette, barbecue et vente de frites.

Pour les exposants, inscriptions et paiement en ligne sur lions-club-de-charenton-le-pont.sumupstore.com/
8h à 17h.

VIDE-GRENIERS
LIONS CLUB CHARENTON
14 & 15 juin 2025
8H - 17H
Place Aristide Briand

BUVETTE, BARBECUE ET FRITES SUR PLACE

30ème anniversaire
Venez passer un moment convivial et dénicher une multitude de trésors !

Info Tarifs :
25€ les 2m linéaires
5€ la location de table

Accès Réservations :
QR CODE ou <https://lions-club-de-charenton-le-pont.sumupstore.com>

Fête de la musique

Samedi 21 juin

Programme

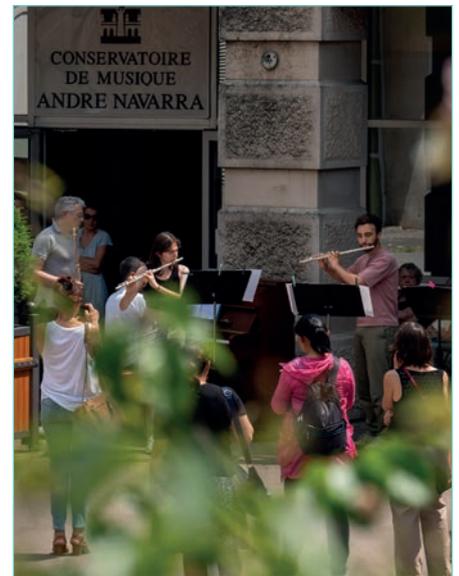
11h : kiosque à musique (place Aristide Briand) : musique rock avec le groupe GURL.

13h à 17h : le Conservatoire de musique et de théâtre André Navarra ouvre ses portes et anime musicalement l'espace de la Coupole (ensembles instrumentaux et vocaux).

18h : kiosque à musique (place Aristide Briand) : musiques actuelles avec le groupe Nodos.

19h à 21h : kiosque à musique (place Aristide Briand) : groupes du service Jeunesse.

Les commerçants proposeront également des animations.



Dimanche 8 juin

Atelier d'auto-réparation de vélo par l'association "Roues libres"

• de 14h à 18h

★ 84 quai des Carrières (parking Bobillot).

Autres dates : dimanche 15 juin de 14h à 17h, place Aristide Briand et dimanche 22 juin de 14h à 18h, 84 quai des Carrières

Mardi 10 juin

Permanence départementale

• de 14h à 17h

Chaque mardi, ce service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Sur rendez-vous au 3994.

★ Centre A. Portier - 21bis rue des Bordeaux

Samedi 14 juin

Matinée portes ouvertes au Relais petite enfance

• à 10h

A l'occasion des 10 ans du lieu.

★ 21 bis rue des Bordeaux

Camion Emmaüs Collecte de dons

• de 14h à 17h

< AGENDA >

Venez déposer vos bibelots, petits meubles, vêtements, jouets en bon état d'usage, trois samedis par mois.

★ Place Aristide Briand. Autres dates : samedi 21 juin, place Henri d'Astier et samedi 28 juin, place Aristide Briand.

Mercredi 18 juin

Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

• 14h10, un car se tiendra à l'angle de l'avenue Jean Jaurès et de la rue de la République pour conduire les participants Charentonnais à Bercy.

• 14h30, rassemblement devant la stèle du Général de Gaulle (angle de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue du Nouveau Bercy), suivi d'une cérémonie

Meeting d'athlétisme • à 17h30

Organisé par l'Azur olympique Charenton.

★ Piste Stéphane Diagana, Ile Martinet



Lundi 23 juin

Permanence du Député Michel Herbillon • à 19h

Une fois par mois, le Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne tient une permanence à l'Hôtel de Ville afin de recevoir les habitants.

Contact : 01 43 96 77 23.

★ Hôtel de Ville, 48 rue de Paris.

Samedi 28 juin

Gala de l'espace jeunesse • à 20h

★ T2R, 107 rue de Paris

Mercredi 2 juillet

Conférence de l'association Étincelles et Radicelles • à 19h30

Sur le thème : *Du champ à l'assiette, quel lien entre écologie et santé ?*, en présence de Pierre Weill (agronome et fondateur de Bleu-Blanc-Cœur) et de Clément Baptiste (membre du Shift Project). En partenariat avec la librairie La Vie immédiate.

★ T2R, 107 rue de Paris

Exposition sur la ZAC Charenton Bercy

Proposée par la Municipalité, l'aménageur Grand Paris Aménagement (GPA) et le constructeur Bouygues Immobilier, elle présente le projet sur les grilles du jardin du Cardinal de Richelieu.

★ Entrée rue Etienne Méhul.

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :



Inscriptions à la Newsletter de Charenton

Pour ne rien rater de l'actualité municipale, inscrivez-vous à la Newsletter. Vous la recevrez toutes les semaines.

Inscriptions :

www.charenton.fr/newsletter

Tous au club, le retour

Son format est encore en cours d'élaboration mais des animations et activités seront bien proposées pendant les vacances d'été aux enfants et jeunes charentonnais. Ils auront donc Tous (rendez-vous) au club. Le programme en détail dans notre numéro d'été.

SAMEDI 28 JUIN

Portes ouvertes à l'Envol Gym



Les entraîneurs du club feront découvrir la gymnastique. L'Envol Gym propose des cours dès l'âge d'un an avec des parcours adaptés et pour les plus grands, de la gymnastique en initiation, loisirs et compétition. Des cours adultes de remise en forme avec du cardio/renforcement et du stretching/yoga sont également dispensés. A noter que cette année, les inscriptions auront lieu dès cet été sur le site du club (envolgym.org).

Samedi 28 juin, de 9h à 12h, à l'espace Nelson Paillou.



Version audio
du *Charenton magazine*
sur www.charenton.fr



Charenton magazine chez vous

En cas de non réception de votre Charenton magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : cmag@charenton.fr

CHARENTON DEMAIN

Charenton, la ville de demain

Favoriser les économies d'énergie, limiter les îlots de chaleur, développer des moyens de production d'énergie décarbonée sont aujourd'hui des défis que notre Municipalité relève au quotidien pour bâtir la ville de demain. Depuis quelques mois, un second contrat de performance énergétique (CPE) a été mis en place pour réduire la consommation de nos 56 bâtiments municipaux à travers de multiples actions dans les écoles, crèches, bâtiments culturels, piscine, gymnases...

A cet égard, les travaux de rénovation énergétique et d'installation d'un nouveau système de traitement de l'air du groupe scolaire Aristide Briand seront emblématiques. Ce programme d'un montant de 3,7 millions d'euros se terminera à l'été 2025. Il améliorera le cadre éducatif des élèves et les conditions de travail des personnels.



CHARENTON PASSIONNÉMENT

Transparence et participation citoyenne : nous devons aller plus loin !

La démocratie participative ne peut véritablement exister sans une transparence totale et une réelle participation citoyenne. À Charenton, les conseils de quartiers ont été mis en place mais tous les Charentonnais ne sont pas invités à participer aux échanges, les réunions de quartier informent mais les décisions sont déjà actées au préalable. Nous devons aller plus loin pour impliquer TOUS les habitants en les faisant participer activement aux projets de la ville à travers des ateliers citoyens thématiques par exemple.

Trop souvent, des projets émergent sans concertation (parfois "farfelus" comme ce long terre-plein central en plein centre-ville !). Nous regrettons que les habitants ne soient pas associés à ces réflexions.

Il est essentiel de permettre à l'ensemble des Charentonnais de s'exprimer, de participer et de contribuer à l'évolution de notre ville. Faisons confiance aux Charentonnais, écoutons-les, associons-les aux décisions pour concevoir une ville à leur image, toujours plus attractive et dynamique.

Caroline CAMPOS-BRÉTILLON Oriane OUTIN
Serge TOURCHIK



CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON

Subvention des associations, la majorité doit mieux faire !

Le conseil municipal a récemment délibéré sur les montants des subventions attribuées aux associations. Comme chaque année, ce budget stagne ou régresse alors que les coûts des associations sont en hausse.

Si l'on met de côté la question de l'enveloppe globale, qui pourrait être plus conséquente vu les moyens dont dispose notre ville, le problème est la façon dont est distribuée cette enveloppe.

La répartition est en effet très inégale entre le type d'associations, ce qui fait que certaines associations captent l'essentiel des ressources, là où d'autres se partagent les miettes. Par exemple, les 6 associations sur le développement durable se partagent à peine 6 900 euros.

Les 7 associations à vocation éducative ne captent que 6 500 euros alors que les 3 liées aux seniors reçoivent trois fois plus. Cette façon de répartir les subventions en dit long sur l'absence de vision politique de la majorité dans notre ville. Il serait en effet essentiel de compter un peu plus sur certaines associations, autre que sportives, pour développer des aspects essentiels au lien social.

Lorsque nous faisons remarquer que les montants distribués pourraient être plus élevés, la majorité nous répond que la plupart des associations reçoivent les montants qu'elles réclament. Alors Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, n'hésitez pas à faire des demandes plus élevées l'année prochaine.

Loïc Rambaud
Conseiller municipal "les écologistes"



CHARENTON POUR TOU.TE.S !

Tribune parvenue hors délai.



RADICALEMENT ENSEMBLE POUR CHARENTON !

Si vis pacem, para bellum !

Au cours de son passage sur TF1, Emmanuel Macron a de nouveau déclaré le mardi 13 mai que le parapluie nucléaire français pourrait bénéficier de d'autres pays européens. Et la décision finale reviendrait toujours à la France même si son déploiement se ferait par exemple en Pologne. Depuis la doctrine nucléaire du Général De Gaulle, il y a toujours eu une dimension européenne dans la prise en compte des intérêts vitaux ; mais "on ne le détaille pas car l'ambiguïté va avec la dissuasion".

Rassurez-vous ! Ce sont des armes de dissuasion qui sont a priori destinées à se faire respecter. Et malgré les fortes tensions pendant la guerre froide, elles n'ont jamais été utilisées.

Ce sujet est de plus en plus prégnant depuis les craintes d'un repli des États-Unis de Donald Trump.

Notre président veut obtenir la paix en Ukraine, mettre la pression sur la Russie et garder les États-Unis avec nous en gardant les bases de l'OTAN. Mais avec Donald Trump, il vaut mieux s'attendre au pire même si l'on fait tout pour l'éviter. Le destin de l'Europe est plus que jamais entre ses mains. L'Europe a toujours eu besoin d'être au pied du mur avant d'avancer. Nous sommes 27 pays en Europe et notre marché représente 450 millions d'habitants, notre PIB à 27 pays représente 18 000 milliards d'euros (22% du PIB mondial). Nous sommes un géant à 27 et un nain si la France est seule (1% de la population mondiale).

Si tu veux la paix, prépare la guerre !

Francis.rodriquez-lacam@sfr.fr

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

• David FERNAND et Louise HERSENT • Kevin GUETO PUELLO et Julie AVEDISSIAN
• Abraham BITTON et Mandy CHEKROUN • Pierre-Louis CHIAMBARETTO et Clara BUDOWSKI
• Ruben SMADJA et Illana DAHAN • Bernard PAGE et Stéphanie ROUVREAU
• Aristote NSONGO MBEKELE et Hermione BAYOULA DIAKABANA • Mohammed-Mekhaïssi DEFFAR et Sarah DIAB • Thomas LASSALE et Lucie GOUTTEFANGHEAS
• David ROBILLARD et Karolina RIZZI TOMAZ • Ramzi GHAZALA et Lamia ZIDI • Tarek BOUMGHAR et Fatima AIMEUR
• Louis DUMEZ et Ludovica RENZI • Miezou NOEL et N'Biké KOUASSI

Décès

Avec nos sincères condoléances

• Guy BERNARD • Claude ANDRÉ • Sylvain TORDJMAN • Claudine TAMISIER née LECOQ
• Alda CABAÇO FEVEREIRO née NUNES FEVEREIRO • Pierre CLIVIO • Edouard COMAÏTA
• Lydie PICHET • Fattouma SLITI • Philippe de BROSSARD • Jeannine BARACHET

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

• Nour BARBOUCHE • Noé WANG • Elliott BIRNBAUM • Joséphine VERGNE GASTON • Octave LEBRUN • Lino BERTINA ROCHER • Simon HADDAD • Solal KOSMOWSKI • Lucien THIRY • Romy CLÉE • Melchior ZUMSTEG • Sacha LEPOTIER • Zayn BAKHSHI • Jeanne RIGAULT • Medaina ALZINA VAITKEVICIUTE • Marion MONNIER • Marius FOUCHER • Nathan COHEN • Charlie CROS • Boulaye TRAORÉ • Timothée LEAL • Isaac BIJAOUJ • Zina HAMILA • Ahava TEMSTET

RECENSEMENT

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en juin 2009 : de juin 2025 à septembre 2025
- Ceux nés en juillet 2009 : de juillet 2025 à octobre 2025
- Ceux nés en août 2009 : d'août 2025 à novembre 2025

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité,
 - Livret de famille des parents,
 - Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger.
- Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Au 16, rue de Sully ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 le samedi de 9h à 12h.



CHARENTON ECOLOGIE

La propreté de nos rues : une responsabilité partagée

Avec les beaux jours, nombreux sont ceux qui désirent profiter pleinement de notre ville, de ses rues et de ses jardins. Pourtant, je comprends les nombreuses remarques que je lis sur les réseaux sociaux concernant la propreté des rues, et je partage cette frustration. Déchets sauvages, excréments canins, mégots de cigarette, dépôts d'encombrants laissés sans respect des règles... cette situation dégrade notre cadre de vie.

Nous avons la chance de vivre dans une ville qui investit chaque année pour assurer la propreté et l'entretien de l'espace public. Les équipes de nettoyage travaillent dur pour offrir un environnement

agréable, mais ces efforts ne peuvent être pleinement efficaces sans une mobilisation collective.

Le récent passage au système de ramassage des encombrants sur rendez-vous vise à limiter ces dépôts sauvages. Mais pour que ce dispositif fonctionne, encore faut-il que chacun y adhère pleinement. Les dépôts en dehors des créneaux prévus encombrant nos trottoirs et peuvent parfois rester plusieurs jours avant d'être ramassés.

Je ne veux pas donner de leçons, mais simplement rappeler que la propreté de nos rues est l'affaire de chacun. Ramasser derrière son chien, respecter les dates de collecte des encombrants et éviter de laisser traîner ses déchets sont autant de gestes simples qui contribuent à la qualité de vie de tous. Notre ville est notre maison, respectons-la.

Argentina DENIS, conseillère municipale, adenis@charentonlepont.fr



CHARENTONNAIS ENGAGÉS

Le maire cherche-t-il à réduire son opposant politique au silence par des procès-bâillons ?

Malgré les innombrables tentatives de nuire à mon honneur grâce aux milliers d'euros d'avocats payés par vos impôts via la protection fonctionnelle, je reste un élu déterminé à porter la voix des charentonnais. Je ne céderai pas face au harcèlement judiciaire et j'ai déposé plainte contre le maire et des adjoints face à ces agissements inacceptables en démocratie.

Les pistes cyclables incohérentes, les travaux inutiles et les

verbalisations intempestives infligées à nos administrés qui pénalisent le commerce de proximité et l'économie locale, sont intolérables. Je soutiens pleinement nos commerçants et habitants face à cette gestion irresponsable.

En matière de sécurité, la suppression de la médiation-prévention par le maire amplifie les violences et la tragédie guette. L'inaction du maire alourdit sa responsabilité dans ce climat délétère.

J'appelle les charentonnais à refuser cette politique inefficace et dangereuse pour l'avenir de notre ville.

Mickaël Szerman

Président Charentonnais engagés

charentonnaisengages@gmail.com

CHARENTON, LE CHANGEMENT !

Charenton : Quand la médiation devient un leurre

À Charenton, la médiation est aujourd'hui vidée de son sens. Derrière des conventions d'objectifs rassurantes, la réalité est brutale : des médiateurs isolés, sans binôme ni soutien logistique, contraints de déambuler seuls sans visibilité ni réelle coordination avec les services municipaux.

Le cas emblématique de l'ancienne médiatrice, agente municipale, en dit long : détachée du service jeunesse et rattachée, a priori, sans concertation à la police municipale sous l'autorité du Maire et de son 1^{er} adjoint, sommée de déambuler sans gilet identifiable pour "sa sécurité", privée d'accès aux informations essentielles pour exercer sa mission. Résultat : un isolement professionnel, une dégradation rapide des conditions de travail, et des arrêts maladie successifs jusqu'à une démission forcée.

La municipalité, tout en affichant son attachement à la cohésion sociale, semble avoir fait le choix du repli. Avec un budget annuel qui passe de 60 à 38 K€ dans le cadre d'une convention d'objectifs proposée lors du conseil municipal de mai 2025, avec une association créée en mai 2023 et dont les dirigeants restent inconnus, la ville fait le choix de préserver les apparences plutôt que d'assurer une médiation sociale solide et protectrice, en particulier pour les jeunes en difficulté.

Derrière les discours officiels, une question s'impose : la municipalité veut-elle vraiment d'une médiation digne de ce nom, ou se contente-t-elle de masquer son désengagement par de simples conventions d'affichage ?

Adra El Harti, Rachel Gruber, Claudia Yango

GARDONS NOTRE VILLE PROPRE !

Maintenant les encombrants c'est uniquement sur Rendez-vous

**Contactez le
01 48 71 59 13***

du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 16h.

Ou réserver son créneau sur :



Enlèvement sous 48h

